

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE

- 1 OCT. 2010

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CASTELSARRASIN - 82

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 SEPTEMBRE (23/09/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON,
Adjoints,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints,**

Mme. Eliane BENECH (représentée par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représentée par Mme CASTRO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représenté par M. GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Gérard CHOUKOUd, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**

M. Guy ROQUEFORT est nommé secrétaire de séance.

M. Guillamat quitte l'assemblée et ne prend part au vote.

17 - 23 Septembre 2010

PLACETTE DE LA CONCORDE – VENTE DE LA PARCELLE DK 1174 AU PROFIT DE MME SMITH

Vu la délibération n°6 en date du 22 juillet 2010 portant désaffectation et déclassement des parcelles sises impasse de la Concorde

Vu l'avis du service des domaines en date du 24 août 2010

Vu le cahier des charges établi par la commune de Moissac relatif à la participation des riverains à la réalisation des clôtures ci annexé

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, 28 Voix Pour et 2 Contres (M. Charles et Mme Rollet)

APPROUVE la vente de la parcelle cadastrée DK n°1176 d'une surface de 23 m² au profit de Mme Pénélope SMITH demeurant 4 rue Guilleran à Moissac.

DIT que la vente aura lieu moyennant le prix de 345 € (trois cent quarante trois euros)

RAPPELLE que les clôtures des terrains riverains de cette placette seront réalisées par la ville de Moissac dans le cadre d'un aménagement d'ensemble. Néanmoins une participation des propriétaires est exigée. Ainsi le montant de la participation de Mme SMITH est fixée à 3539.61€ (trois mil cinq cent trente neuf euros et soixante et un centimes)

Pour copie conforme
Moissac le 27 septembre 2010



Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

